

Promouvoir l'autonomisation juridique dans les quartiers informels : Recommandations et leçons retenues

*Atelier des partenaires d'Afrique et d'Amérique latine du CRDI
Quito (Équateur), 26 et 27 mars 2018*

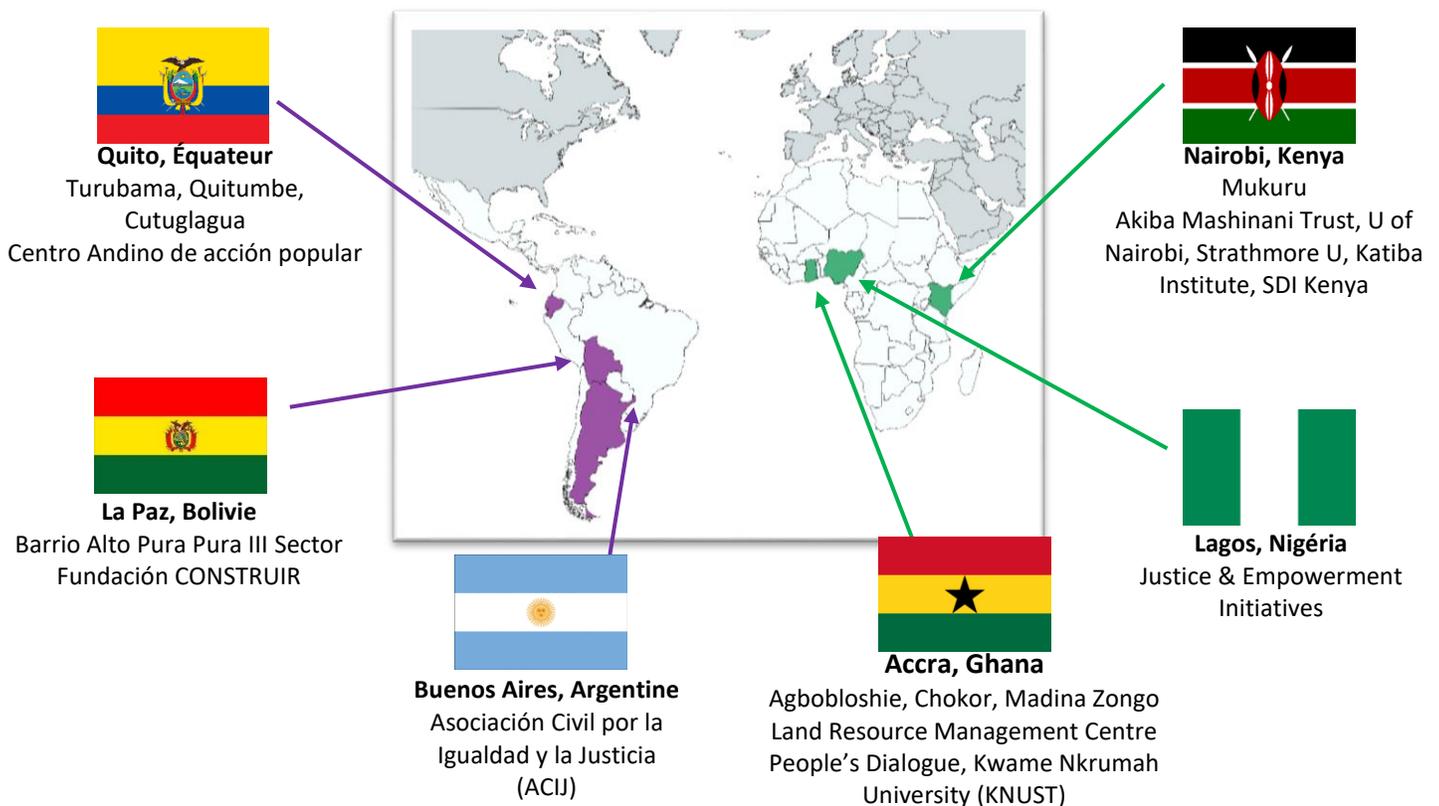
Les recommandations et les leçons retenues qui suivent ont été définies au cours de deux jours de discussions entre les partenaires du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) provenant d'Amérique latine et d'Afrique. Les participants représentaient des organisations de la société civile et des universités d'Argentine, de Bolivie, d'Équateur, du Ghana, du Kenya et du Nigéria. Dans chaque pays, la recherche-action participative dans les quartiers informels visant à améliorer l'autonomisation juridique, le respect des droits fondamentaux et les conditions de vie des résidents en est à différentes étapes.

Les objectifs de cet atelier étaient les suivants :

- (1) Échanger les expériences et les leçons retenues afin de s'informer mutuellement des recherches et des efforts de mobilisation en cours, en particulier des succès et des échecs, et des stratégies permettant de reproduire les expériences réussies;
- (2) Définir les lacunes, les recommandations et les domaines de collaboration possibles, en se tournant vers l'avenir;
- (3) Jeter les bases d'un éventuel nouveau champ d'intérêt sur l'autonomisation juridique dans les quartiers informels, en commençant par donner forme à un nouveau rapport international sur des thèmes connexes.

Les sujets de discussion ont été organisés autour des sections ci-dessous, et un ensemble de défis et de lacunes dans nos connaissances a été cerné au cours des discussions (dernière section).

Contexte : où travaillons-nous ?



Améliorer la participation des résidents des quartiers informels et leur donner une voix : défis et stratégies

La discussion autour de ce sujet s'est concentrée sur le partage des leçons sur les stratégies qui ont fonctionné (et les défis à relever) pour soutenir une meilleure participation et une meilleure voix des résidents des quartiers informels. La question de savoir comment soutenir ces efforts a également été abordée, ainsi que celle d'assurer une représentation adéquate au sein des collectivités, à l'échelle des différents groupes. Les recommandations et les leçons retenues portent sur les aspects suivants : (i) la façon dont les communautés des quartiers informels peuvent assurer la participation et donner à leurs résidents une voix, (ii) la façon dont les organisations de la société civile (OSC) - dans de nombreux cas des acteurs extérieurs aux quartiers informels - peuvent jouer un rôle efficace pour aider les résidents à atteindre ces objectifs, et (iii) les rôles et responsabilités de l'État.

- *La participation est un droit.* Bien que la participation ait des significations diverses, elle ne doit pas être perçue en termes abstraits, mais liée aux luttes des résidents des quartiers informels. La participation est un droit fondamental et fait partie intégrante de nombreux droits des résidents (par exemple, en matière de logement, de systèmes sanitaires, d'expression, de non-discrimination et de citoyenneté politique). En tant que droit, la participation implique des responsabilités de l'État à l'égard des résidents des quartiers informels. Elle doit être considérée comme une occasion d'améliorer les efforts de l'État et non de s'opposer à ceux-ci (par exemple, en réduisant les conflits avec les résidents et en améliorant la conception et l'appropriation des stratégies publiques).
- *Sensibilisation fondée sur les droits.* Le travail avec les résidents informels pour faire comprendre la participation à titre de droit, au moyen de divers efforts de sensibilisation et de formation, s'est avéré une stratégie efficace pour canaliser les demandes des résidents et les mobiliser de manière constructive. L'idée que la participation est un droit fondamental a fourni une voix – un cri de ralliement – pour aider les résidents à reconnaître que leurs mauvaises conditions de vie et l'exclusion ne sont pas inévitables. Au contraire, le langage des droits a aidé les résidents à voir qu'ils sont sur un pied d'égalité en tant que citoyens pour faire entendre leur voix et leurs revendications pour la dignité et l'égalité d'accès à la ville.
- *Comprendre le contexte.* Au minimum, pour répondre efficacement aux préoccupations de la collectivité, les acteurs externes (par exemple, les défenseurs de la société civile et les experts) doivent s'efforcer de bien comprendre le contexte. En particulier, il faut prêter attention à la dynamique sociale et politique qui façonne la participation et la représentation des communautés vivant dans les quartiers informels. Si l'on ne comprend pas cette dynamique du pouvoir, on risque d'affaiblir la participation ou d'enraciner davantage cette faiblesse et de miner la légitimité de la mobilisation en agissant au nom des résidents. Les façons d'inciter les résidents à documenter leur propre participation communautaire, l'autonomisation juridique et d'autres processus ont été définies comme une occasion importante de créer de nouvelles connaissances.
- *Une communication claire des objectifs.* De façon générale, les acteurs externes doivent communiquer clairement les objectifs et les résultats qu'ils recherchent lorsqu'ils dialoguent avec les membres et les structures de la communauté, et avoir une idée claire de leur propre capacité à répondre aux besoins et aux urgences auxquels les communautés sont confrontées. Sinon, ces acteurs risquent de créer de fausses attentes parmi les résidents quant à l'appui qu'ils peuvent

fournir. Il est essentiel de s'assurer que les membres de la communauté disposent de mécanismes de rétroaction appropriés pour éviter cet écueil.

- *Tirer parti des structures communautaires existantes.* Les efforts visant à promouvoir une meilleure participation des communautés et à leur donner une voix, afin d'assurer leur durabilité, doivent s'appuyer sur les structures et organisations communautaires existantes (par exemple, les groupes de mobilisation communautaire, les coopératives d'épargne ou les chefs traditionnels), qu'elles soient formelles ou informelles. Cette stratégie contribuera également à renforcer la légitimité de l'engagement des acteurs extérieurs. L'établissement de liens entre les mécanismes formels et informels existants a donné des résultats prometteurs.
- *La sélection des représentants par les communautés, et ses limites.* Dans cette optique, il est préférable de laisser aux membres de la communauté le soin de choisir les représentants des diverses organisations et les mécanismes participatifs. En même temps, il se peut que les structures communautaires existantes ne soient pas pleinement représentatives ou démocratiques. Elles peuvent être sujettes à la cooptation ou à un détournement par des intérêts puissants et bien établis, et la responsabilité interne des dirigeants peut être faible. De plus, les structures communautaires sont parfois dominées par les hommes. En revanche, dans les cas où les femmes ont joué un rôle de leadership plus important dans ces structures, on a constaté qu'elles étaient plus inclusives et sensibles au bien commun des résidents. Dans certains cas, la reddition de comptes par les dirigeants du quartier peut s'avérer insuffisante en raison de détournements par les autorités locales ou de relations clientélistes avec ces dernières.
- *Un dialogue sain avec les dirigeants communautaires pour s'assurer que toutes les voix sont représentées.* Les groupes qui agissent pour soutenir les résidents pourraient, par conséquent, décider de s'engager dans un dialogue sain et ouvert avec les dirigeants communautaires, au sujet de la nécessité d'une représentation responsable et inclusive des différents groupes de résidents dans les structures communautaires. De telles discussions seraient liées aux questions de légitimité et de confiance des acteurs externes, avec l'objectif d'assurer des attentes équilibrées quant à la nature de la participation et de la voix qu'ils cherchent à promouvoir et, en retour, le soutien qu'ils peuvent offrir aux résidents et aux dirigeants du quartier.
- *Travailler avec les autorités locales pour réaliser des changements positifs.* Un élément clé pour assurer un changement positif pour les résidents est de travailler avec les autorités locales (municipalité, ville, comté) qui, dans de nombreux contextes, ont un pouvoir croissant sur les conditions de vie dans les villes. Bien qu'il n'y ait pas de feuille de route claire, une stratégie importante consiste souvent à déterminer des champions clés à différents niveaux politiques et techniques qui peuvent aider à susciter des changements positifs au sein des organismes publics. Dans ce contexte, les organisations de la société civile ont fourni un pont et un mécanisme de rétroaction importants entre les communautés et les représentants du gouvernement local. Par ailleurs, dans les cas où il n'existait pas de possibilités claires de dialogue, des stratégies de confrontation ont été nécessaires, y compris des actions en justice (voir ci-dessous sous Stratégies d'autonomisation juridique). Trouver un juste équilibre dans un contexte donné entre une collaboration constructive et des stratégies plus conflictuelles demeure une question cruciale et continue.

- *De plus grandes coalitions de groupes pour plaider en faveur du changement.* Pour que les résidents des quartiers informels puissent se faire entendre d'une voix plus forte et plus efficace, il faut souvent former des coalitions de groupes qui s'étendent au-delà d'un quartier ou d'une organisation. Une approche fondée sur la force du nombre est également amplifiée par l'exploitation des forces respectives de différentes organisations, par exemple, en termes de représentation et de mobilisation de la communauté, d'expertise technique ou d'engagement politique. La collaboration entre un ensemble plus large d'acteurs peut aussi diminuer les exigences (par exemple en coût et en temps) que les divers processus consultatifs et participatifs peuvent imposer aux communautés. Les acteurs extérieurs ont besoin d'être régulièrement conscients de ces fardeaux administratifs lorsqu'ils dialoguent avec les communautés.

Outils et stratégies juridiques : autonomisation juridique, litiges, sensibilisation aux droits et mobilisation

Les conditions de vie dans les quartiers informels représentent une violation grave des droits humains et une incapacité à garantir la justice et la dignité de millions de citoyens dans différentes villes et différents pays. Dans ce contexte, les questions examinées à ce sujet ont trait à la manière dont la loi a constitué un obstacle dans les quartiers informels où opèrent des groupes, ainsi qu'à certains des principaux problèmes juridiques qui se posent. Les participants ont également échangé sur leurs expériences – leurs succès et leurs échecs – relativement à diverses stratégies et outils pour aider les membres des communautés à « connaître, utiliser et façonner » les lois, y compris les droits formels et informels et les processus juridiques. Les discussions ont également porté sur des questions plus larges sur la manière de combiner efficacement les stratégies juridiques avec d'autres stratégies de dialogue, de participation et de mobilisation, et sur la manière dont les normes et mécanismes internationaux en matière de droits humains peuvent soutenir les efforts de défense juridique.

- *Décrire et communiquer les étapes et méthodes d'autonomisation juridique.* La base de connaissances ne fait que commencer à émerger quant à la manière dont l'autonomisation juridique peut soutenir les efforts visant à surmonter l'exclusion sociale, économique et politique grave dans les centres urbains et les quartiers informels. Bien que les systèmes juridiques et la législation diffèrent d'un pays à l'autre, il serait très utile de *décrire les étapes que les groupes suivent dans le processus d'autonomisation juridique* (p. ex. la combinaison, la séquence et la durée des interventions déployées), afin de saisir les meilleures pratiques et de définir les stratégies qu'il est possible de reproduire d'une ville à l'autre. L'échange continu de leçons entre les défenseurs des droits dans tous les pays pourrait constituer un moyen prometteur de développer à plus grande échelle la base de connaissances et les succès existants.
- *Une gamme d'outils et de stratégies d'autonomisation juridique.* L'importance de décrire les étapes de l'autonomisation juridique vient de la reconnaissance de la diversité des stratégies et des outils qui pourraient être déployés pour relever les défis dans différents contextes. Voici quelques exemples de stratégies et d'outils : soutien aux avocats et parajuristes communautaires pour aider les résidents à régler les différends juridiques (privés et publics); participation communautaire aux processus de consultation mandatés par le public; mécanismes de règlement extrajudiciaire des différends, notamment en vertu du droit coutumier; litiges d'intérêt public; mobilisation communautaire et défense des droits pour modifier les lois, les politiques et les pratiques publiques; et formation des différents acteurs au sujet des droits et des protections juridiques. Un

approfondissement plus systématique de la base de données probantes est nécessaire pour saisir la façon dont différentes combinaisons d'interventions se sont avérées efficaces au fil du temps.

- *Encore une fois, il est essentiel de comprendre le contexte.* Plusieurs facteurs peuvent favoriser ou non un contexte propice à la promotion des droits des résidents du quartier et, par conséquent, il est important de les comprendre lors de l'élaboration de stratégies d'autonomisation juridique. Par exemple, l'histoire de l'urbanisation et la façon dont elle a été influencée par les cadres juridiques passés et actuels pourraient signifier qu'il y a des obstacles structurels plus importants à surmonter, tels que des lois et des pratiques institutionnelles faibles ou discriminatoires, y compris la criminalisation des éléments essentiels de la vie dans le quartier (p. ex. le logement, les moyens de subsistance). De façon plus générale, une meilleure compréhension des cadres institutionnels et administratifs, y compris le système judiciaire, ainsi que des dirigeants politiques et politiques, sera essentielle pour cibler les stratégies juridiques – au-delà du contenu des dispositions juridiques officielles.
- *L'autonomisation juridique est un volet des efforts de mobilisation collective.* Dans cette optique, les stratégies d'autonomisation juridique ne doivent pas être considérées isolément et sont mieux comprises à titre d'un élément faisant partie d'une mobilisation sociale et politique plus large pour et par les communautés. La façon dont sont menées les différentes stratégies juridiques, sociales et politiques et leur complémentarité constitue une question plus vaste qui doit faire l'objet d'un examen attentif, dans le cadre des efforts visant à comprendre un contexte donné et à s'engager dans celui-ci.
- *Accroître la sensibilisation des résidents des quartiers informels à leurs droits.* Un autre facteur contextuel est de comprendre et d'appuyer la sensibilisation des résidents des quartiers à leurs droits et aux divers recours juridiques qui s'offrent à eux. Dans bon nombre de cas, les résidents peuvent même se méfier de la loi et des processus juridiques. En ce sens, il est essentiel d'expliquer clairement les différentes protections juridiques et leur lien avec les efforts plus vastes visant à améliorer la vie dans les communautés, ainsi que les efforts visant à soutenir les résidents lorsqu'ils entreprennent des interventions et des stratégies juridiques. Pour être clair, un tel soutien est plus efficace lorsqu'il s'inscrit dans le cadre d'efforts de mobilisation communautaire plus vastes et d'un soutien à la base. Les activités de formation doivent aussi tenir compte de la gestion des attentes des résidents quant à ce qui est possible et de la façon dont l'amélioration de la capacité pourrait affecter la dynamique du pouvoir entre les résidents. En d'autres termes, il convient de s'assurer que ces efforts profitent aux plus démunis et que personne n'est exclu.
- *Accroissement de la sensibilisation et des capacités des autres acteurs relativement aux droits des résidents.* La nécessité d'améliorer la compréhension et la capacité de garantir les droits des résidents concerne aussi un ensemble plus vaste de professionnels – notamment les spécialistes et les urbanistes, les fonctionnaires et les administrateurs, ainsi que les avocats et les officiers de justice – qui ne sont peut-être pas au courant des protections juridiques existantes ou émergentes accordées aux résidents (par exemple, en ce qui concerne les services de base, la mise à niveau ou les expulsions forcées).
- *Composer avec des espaces politiques et juridiques limités.* Dans certains contextes, les stratégies d'autonomisation juridique et les efforts visant à dialoguer avec les fonctionnaires peuvent se

heurter à des obstacles insolubles là où les lois, les pratiques institutionnelles et les acteurs politiques mènent activement à des violations des droits des résidents des quartiers. Dans ces cas, des choix difficiles pourraient surgir quant à la question de savoir s'il faut déployer des stratégies en dehors des lois ou allant contre des fonctionnaires, et comment le faire. Les droits fondamentaux des résidents, par exemple la liberté d'association et d'expression, y compris les manifestations politiques et publiques, sont des valeurs directrices importantes qui peuvent aider à fournir une force unificatrice et légitimante pour mobiliser les résidents de la communauté dans de tels cas. Il est essentiel d'assurer la pleine participation des résidents à toutes les décisions concernant les stratégies à mettre en oeuvre. La création de coalitions plus larges entre les communautés et les organisations constitue, encore une fois, une question importante.

- *Normes internationales.* Les normes internationales, en particulier celles qui ont trait à la protection internationale des droits de l'homme, se sont révélées utiles dans certains contextes, lorsqu'il s'agit de mettre en oeuvre des stratégies d'autonomisation juridique. Par exemple, la jurisprudence internationale relative à la dignité humaine, en tant que principe sous-jacent des droits humains, a contribué à créer des ouvertures dans des systèmes juridiques par ailleurs fermés. Les normes internationales se sont révélées très utiles lorsqu'il s'agit d'établir un lien entre les cadres juridiques et les droits nationaux et les besoins des communautés locales en matière de soutien et de réaménagement (bien que, dans de nombreux contextes, les lois nationales continuent d'avoir la primauté sur les obligations des pays en vertu des conventions internationales). En général, le contenu des normes internationales pourrait être renforcé, accompagné d'une jurisprudence plus large, pour clarifier la portée et le contenu de ces droits.

Stratégies de défense des intérêts publics : dialoguer avec les acteurs liés à la politique et à son quartier et mobiliser l'action collective des résidents pour effectuer un changement positif

En s'appuyant sur les réflexions sur l'autonomisation juridique, les discussions se sont tournées vers un ensemble plus large de stratégies visant à mobiliser les membres de la communauté, un questionnement sur ce qui a fonctionné pour stimuler l'action communautaire et obtenir des réformes ou une action du gouvernement, la détermination des défis qui demeurent et les façons de reproduire les expériences réussies. Des questions se posent également en ce qui concerne la participation et les interlocuteurs, à savoir qui dirige les efforts de mobilisation et qui risque d'être laissé pour compte.

- *Analyse des parties prenantes et de la dynamique du pouvoir.* Comme pour les autres stratégies, la défense des intérêts publics doit être fondée sur une analyse de la dynamique du pouvoir au sein des institutions étatiques. À cet égard, il faut notamment se demander quelles sont les parties prenantes, à l'intérieur ou à l'extérieur du gouvernement, qui façonnent l'action et la politique de celui-ci. La récupération politique ou la corruption peuvent constituer des obstacles majeurs à cet égard. Le rôle que joue le secteur pour influencer les politiques et les orientations politiques dans les centres urbains est aussi un facteur important dans le cadre d'une analyse plus large du contexte.
- *Un équilibre délicat dans le dialogue avec les pouvoirs publics.* Il existe plusieurs possibilités et obstacles potentiels lorsqu'on interagit avec l'État, dans le cadre de stratégies d'autonomisation juridique ou d'autres stratégies de défense des intérêts publics. Une première considération, tel que

précédemment noté, est que les fonctionnaires n'ont pas nécessairement la pleine capacité et la pleine conscience des droits et obligations légales accordés aux résidents des quartiers informels. En ce sens, les groupes d'autonomisation juridique peuvent servir d'intermédiaire vital pour le renforcement des capacités entre les communautés et les pouvoirs publics. Des preuves solides des conditions de vie dans les quartiers et des dispositions légales applicables peuvent fournir des outils puissants pour stimuler l'action dans ces cas. Cela dit, une démarche d'affrontement peut s'avérer nécessaire, comme le déploiement de stratégies judiciaires pour inciter le gouvernement à respecter ses obligations envers les résidents des quartiers informels, lorsque d'autres efforts de dialogue sont infructueux. Là encore, il peut être difficile de décider comment et quand adopter une position de collaboration ou de confrontation.

- *La diversité et l'évolution des pouvoirs publics.* Dans le même ordre d'idées, les gouvernements ne doivent pas être considérés comme monolithiques ou unidimensionnels, mais comme des organisations diversifiées quant aux personnes et aux perspectives dans un organisme donné, à la variété des institutions publiques et des ordres de gouvernement qui exercent l'autorité dans un espace urbain donné. Les différents acteurs et les orientations politiques des pouvoirs publics peuvent également changer au fil du temps, ce qui représente de nouvelles possibilités et de nouveaux obstacles à l'engagement. Au fur et à mesure que changent les acteurs et la dynamique politique, l'équilibre dans les types de stratégies poursuivies peut évoluer, entre des stratégies plus collaboratives ou conflictuelles. La clé est alors de surveiller et de saisir les occasions pour un engagement positif au fur et à mesure qu'elles se présentent. Dans cet esprit, un dialogue continu avec les décideurs peut aider à instaurer la confiance au fil du temps.

Adapter le message au public. Pour réaliser des percées auprès des pouvoirs publics, il faut souvent adapter les messages de base pour refléter leurs perspectives et leurs priorités. Dans certains cas, la mise en évidence de la dimension humaine de l'exclusion urbaine et de la pauvreté réussit à influencer l'action publique. Dans d'autres, en revanche, il s'avère essentiel de mettre l'accent sur les implications budgétaires et financières de l'action et de l'inaction. De manière plus générale, la compréhension des possibilités et des limites de l'action d'un organisme public ou d'un fonctionnaire peut aider à créer un rapport de confiance.
- *Les limites du militantisme exclusivement communautaire.* Malgré leur importance et leur rôle potentiel en faveur du changement, la défense des droits et l'activisme communautaires ne doivent pas être considérés comme la seule façon d'assurer l'action de l'État, notamment pour faire respecter ses obligations envers les résidents des quartiers. Les organisations communautaires, comme les associations de quartier et les groupes d'entraide, manquent souvent de ressources, même lorsqu'elles s'appuient sur de plus grandes coalitions et plateformes dans différentes collectivités. À cet égard, un militantisme et un engagement publics fondés sur les droits humains peuvent aussi contribuer à attirer l'attention sur la responsabilité des États de respecter leurs obligations.
- *Les femmes comme dirigeantes et mobilisatrices en faveur du changement.* Dans certaines communautés, les femmes et les groupes de femmes ont joué un rôle moteur dans la mobilisation des membres de la communauté à grande échelle (par exemple, en s'appuyant sur de petits plans d'épargne et des organisations de soutien social). Dans d'autres contextes, ce rôle a été largement réservé aux hommes en raison des divisions traditionnelles et culturelles entre les sexes. Des efforts

accrus sont nécessaires pour comprendre comment et quand les femmes peuvent jouer un rôle de leadership plus fort et le maintenir au fil du temps.

- *Engagements stratégiques internationaux.* Divers engagements politiques internationaux, tels les Objectifs de développement durable et le Nouveau programme urbain, se sont révélés prometteurs comme leviers pour générer un dialogue plus constructif sur les questions d'exclusion urbaine. De tels engagements peuvent aider à réduire les divisions politiques ou idéologiques en créant un terrain d'entente pour centrer la discussion sur la meilleure façon de contextualiser les engagements.

La dimension économique : moyens de subsistance, préférences et aspects économiques de la fourniture de services de base dans les quartiers informels

Un dernier thème de réflexion a porté sur les débouchés économiques et les pièges de l'amélioration et du réaménagement des quartiers. D'importantes questions se posent sur la manière de faire face aux coûts de l'accès aux services de base dans les quartiers informels, [tout en intégrant les systèmes économiques dynamiques que l'on trouve dans ces quartiers. Ces facteurs sont essentiels au bien-être économique des ménages et à leur accès à l'économie formelle dans son ensemble.](#) En d'autres termes, une fois que la lutte pour l'amélioration des conditions et l'action politique a abouti, comment faire en sorte que les progrès soient durables et que les membres de la communauté ne retombent pas dans l'informalité ?

- *Les quartiers informels : des lieux de dynamisme et de possibilités économiques.* Contrairement aux croyances populaires sur les quartiers informels, ceux-ci sont souvent des lieux dynamiques sur le plan économique, en particulier pour les petites entreprises et les commerçants. Néanmoins, des cartels plus importants peuvent s'emparer de secteurs tels que la fourniture de services de base et exploiter la pauvreté et le faible pouvoir économique des résidents (par exemple en facturant des tarifs exorbitants pour l'accès aux services de base).
- *Surmonter la pénalité de pauvreté.* Souvent, la monopolisation d'une partie des économies des quartiers peut entraîner une « pénalité de pauvreté » dans laquelle les résidents sont forcés de payer des prix exorbitants pour accéder à des services de qualité inférieure que les résidents des quartiers formels. Du coup, le pouvoir d'achat des résidents est fortement réduit. Fournir des services standardisés à des tarifs normaux, en ce sens, peut être une stratégie clé pour alléger le fardeau financier des résidents.
- *L'autonomisation financière par l'intégration des quartiers informels dans l'économie de la ville.* Les stratégies visant à promouvoir l'autonomisation économique et les moyens de subsistance dans les quartiers informels doivent contenir des façons d'intégrer les activités économiques positives dans le secteur formel. En d'autres termes, ces stratégies doivent s'appuyer sur les activités du secteur informel, et non s'y substituer. Dans de nombreux cas, les politiques et les règlements en place constituent des obstacles importants pour les petites entreprises et les entrepreneurs informels qui veulent pénétrer le marché et l'économie formels de la ville.
- *Mesurer les réalités et les préférences économiques.* Les méthodes de recherche visant à mesurer la situation économique et les préférences des résidents des quartiers sont essentielles à l'élaboration de stratégies de réaménagement durables et abordables. Il faut redoubler d'efforts pour évaluer,

par exemple, la valeur des terres et aller [au-delà des mesures traditionnelles comme la disponibilité de l'infrastructure](#). [D'autres mesures pourraient comprendre la connectivité, comme la couverture Internet et la téléphonie cellulaire](#), les revenus des résidents et les préférences en matière de dépenses, l'accès aux services et la volonté de payer pour ces services, et les préférences en matière de logement, notamment. [Il est également nécessaire de développer des méthodologies appropriées pour estimer le coût de l'exclusion urbaine](#). Par exemple, lorsque le résident informel n'a pas accès à de l'eau potable sûre et abordable, il pourrait y avoir une pression économique induite sur les systèmes de santé et sur la productivité des employés.

- *Besoins économiques et sexes spécifiques différents.* Lors de l'élaboration de stratégies économiques, une compréhension différenciée des groupes et de leurs besoins au sein d'un quartier est également essentielle. Par exemple, dans certains cas, les résidents peuvent être plus mobiles sur le plan économique, habitant dans des quartiers depuis assez longtemps pour avoir la possibilité de déménager dans des quartiers à revenu plus élevé. En revanche, d'autres résidents pourraient être bloqués dans un même quartier par nécessité, avec peu ou pas d'autres options quant à leur lieu de résidence. Il est essentiel de comprendre les dimensions sexes spécifiques et les vulnérabilités de ces populations, notamment les familles monoparentales, les ménages dirigés par des femmes ou les personnes handicapées.
- *Potentiel et risques des solutions financières innovantes.* Plusieurs solutions innovantes sont prometteuses pour aider à financer l'amélioration des conditions de vie et l'accès aux services de base dans les quartiers informels, tout en respectant la volonté des habitants. Il s'agit notamment de connaître la valeur des terres sur lesquelles les quartiers sont construits, les établissements de financement des infrastructures communautaires (avec un financement garanti par l'État) et différentes combinaisons de parcs de logements pour interfinancer les revenus moyens et faibles. Une préoccupation essentielle à prendre en compte dans les stratégies de financement, en particulier en ce qui concerne ces dernières, est de prévenir le déplacement indirect des résidents – par la hausse du prix des logements – au fur et à mesure que les conditions du quartier s'améliorent. Il faut davantage de preuves sur la manière dont les différentes stratégies peuvent s'avérer efficaces pour se prémunir contre de tels risques. Comment et quand un État doit intervenir sur un marché pour éviter les expulsions, ou pour réglementer les banques et l'accès au crédit, sont des questions clés à cet égard, de même que le rôle éventuel des institutions financières internationales (IFI) pour soutenir les efforts de développement urbain.
- *Le droit à la ville comme sujet économique.* Le moment où les communautés doivent déménager ou rester dans un lieu donné est une question fondamentale. Un débat connexe est [de savoir si le logement doit être considéré comme une marchandise sur le marché libre ou s'il doit être abordé sous l'angle des droits sociaux \(ce qui renforce les appels à une plus grande intervention de l'État pour garantir l'accès\)](#). Une stratégie fréquemment utilisée par le gouvernement pour soutenir les résidents des quartiers informels consiste à mettre à leur disposition des terres inexploitées et à moindre coût à la périphérie de la ville. Au fil du temps, de telles approches politiques peuvent rendre le centre-ville de plus en plus inaccessible, physiquement et économiquement, aux résidents à faible revenu et mener à une distribution sociale et économique de plus en plus homogène des populations dans l'ensemble du paysage urbain. Vue de l'extérieur, la concentration de populations pauvres qui en résulte pose d'importantes questions quant à savoir qui, concrètement, peut jouir d'une vie urbaine digne et du droit à la ville.

Autres questions, défis et possibilités

Les questions évoquées ci-dessus sont loin d'être exhaustives et plusieurs autres problèmes ont été mentionnés au cours des deux jours de discussion. Les efforts de recherche qui ont alimenté ces réflexions examineront certaines de ces questions en suspens, tandis que d'autres représentent des lacunes et des possibilités d'expérimentation et de recherches futures.

- *Participation des femmes et des jeunes.* Les rôles et les effets potentiels de la participation des femmes et des jeunes pourraient être mieux compris, et les discussions n'ont pas permis de dégager des réponses aussi claires qu'on l'aurait voulu. Qu'est-ce qu'une ville transformatrice en matière d'égalité des sexes ? Voilà une question clé qui résume les nombreuses lacunes qui subsistent dans ce domaine.
- *Le défi éternel des droits à la terre et à la propriété.* La question des droits à la terre et à la propriété a été évoquée plusieurs fois au cours des discussions. Les principales considérations ici ont trait à la question de savoir si les terres des quartiers informels sont de propriété publique ou privée, et aux pouvoirs de l'État de planifier, de réglementer et d'acquérir ces terres en vue de réaménager les sites. Là où les terres sont privées, d'importantes questions se posent sur l'évaluation foncière et sur la séquence des différentes stratégies de planification et d'acquisition des terres, qui demeurent au cœur des préoccupations de nombreux défenseurs et chercheurs. Toute stratégie visant à formaliser les droits de propriété doit également se prémunir contre le risque non intentionnel d'embourgeoisement ou d'exclusion des résidents du marché.
- *Villes secondaires.* Une grande attention a été accordée aux principaux ou plus importants centres urbains des pays. La manière dont des questions similaires se posent dans les villes secondaires, par exemple à l'égard des quartiers informels existants ou dans le but d'endiguer leur croissance par des politiques urbaines inclusives, a reçu beaucoup moins d'attention.
- *Définir la mise à l'échelle et l'impact.* La meilleure façon de définir et de mesurer les impacts reste une préoccupation constante. L'évaluation des coûts de l'injustice ou de l'inaction du gouvernement est un domaine prometteur qui mérite une analyse approfondie. De plus en plus, les discussions sur l'impact sont liées aux priorités de mise à l'échelle. Pourtant, la « mise à l'échelle » peut être formulée de différentes manières dans les contextes de quartier informel : par exemple, horizontalement pour atteindre un plus grand nombre de ménages dans les communautés, les villes et les pays, ou verticalement en améliorant les conditions de vie des résidents, qu'il s'agisse d'un meilleur accès aux services, des moyens de subsistance et du respect des droits.
- *Utilisation des médias et des nouvelles technologies.* La façon dont les divers outils technologiques et les médias sociaux peuvent appuyer – ou détourner – tous ces efforts pourrait également faire l'objet d'une analyse plus approfondie.

Le **Centre de recherches pour le développement international (CRDI)** est une société d'État canadienne qui finance la recherche dans des pays en développement afin de faire progresser les connaissances et de résoudre les problèmes pratiques de développement. Le CRDI collabore avec de nombreux intervenants, notamment des organisations de la société civile, des instituts de recherche sur les politiques publiques, des organismes régionaux et des services gouvernementaux de pays en développement afin d'encourager la croissance, de réduire la pauvreté et de susciter des changements positifs à grande échelle. Le programme Gouvernance et justice du CRDI favorise des mécanismes de gouvernance et de justice plus solides et plus inclusifs qui contribuent au développement d'espaces plus sûrs, sans conflit violent ni insécurité, et propices à l'instauration de conditions dans lesquelles les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes et les filles, peuvent accroître leur autonomie afin de prévenir et de surmonter la violence fondée sur le sexe.